

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 7 novembre 2025

### **Mobilités du quotidien :** **Le Cerema présente les tendances récentes** **et les enseignements constatés par ses enquêtes de mobilités**

**Comment les comportements de mobilité au quotidien ont-ils évolué depuis 2010 ? Le Cerema publie une synthèse rendant compte des évolutions de mobilité récentes, notamment post-pandémie, constatées grâce aux données des enquêtes mobilités menées par des collectivités avec le Cerema.**

S'il faut attendre la prochaine enquête nationale 2026-2027 du ministère chargé des Transports pour dresser un état des lieux complet post crise sanitaire et dégager des tendances sur le temps long, les enquêtes de mobilité certifiées Cerema (EMC<sup>2</sup>), régulièrement réalisées par les collectivités locales avec l'appui du Cerema, apportent des premiers éclairages.

**Retrouvez la synthèse en pièce jointe**

#### **Mobilités du quotidien : quelles tendances ?**

- Une baisse de près de 10 % de la mobilité quotidienne par résident, en nombre et en kilomètres, au sein des aires urbaines
- Une baisse portée avant tout par les personnes en âge de travailler qui sortent moins de chez elles et se déplacent moins
- En semaine, la baisse de la mobilité ne concerne pas que le travail, mais également les déplacements pour des achats, les démarches administratives et de santé et d'accompagnement.

#### **Modes de transport : quelles évolutions ?**

- L'utilisation des transports en commun poursuit sa progression dans les grands centres urbains, mais reste stable dans les autres territoires
- Le nombre moyen de véhicules par adulte continue de diminuer légèrement mais uniquement dans les grands centres urbains
- Le taux de possession du permis est en recul quel que soit le type de territoire et sur toute la population entre 18 et 40 ans
- La part des déplacements vélo et marche augmente dans tous les territoires et particulièrement dans les centres urbains

## Les enseignements pour décarboner la mobilité

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre de la mobilité est amorcée dans les grands centres urbains, même si la voiture reste prédominante
- Le défi demeure les longs déplacements quotidiens : plus de 80 % d'entre eux sont toujours réalisés en voiture thermique, sur des distances importantes

## Des leviers pour de meilleurs services de mobilité

- Déployer des transports collectifs alternatifs de qualité à la voiture au-delà des centres-villes des grands centres urbains
- Développer le covoiturage et l'autopartage
- Faciliter la marche et le vélo pour les déplacements de courte distance dans tous les territoires
- Articuler les politiques d'aménagement du territoire et de mobilités pour rapprocher services et emplois des zones d'habitat

### Enquêtes de mobilité « EMC<sup>2</sup> », de quoi parle-t-on ?

Depuis 1976, les enquêtes EMC<sup>2</sup> reposent sur une méthode de référence à disposition des collectivités, dont le Cerema est le garant. Elles permettent une connaissance détaillée de la mobilité des résidents des territoires.

Les enquêtes EMC<sup>2</sup> associent les caractéristiques des déplacements (origines, destinations, modes, motifs) à celles des individus qui les réalisent. C'est à ce jour le seul recueil de données locales sur les mobilités permettant ces associations, indispensables à la compréhension et à l'analyse des déterminants de la mobilité, donc à l'identification des leviers de l'action publique pour utiliser concevoir des politiques et projets de mobilité permettant de faire évoluer les pratiques.

L'EMC<sup>2</sup> est reconnue par le Conseil national de l'information statistique en qualité d'enquête statistique d'intérêt public.

6 à 8 EMC<sup>2</sup> sont réalisées par an sur le territoire national, y compris dans les territoires ultramarins.

L'ensemble des résultats de ces enquêtes est capitalisé au niveau national par le Cerema : données et indicateurs clés disponibles en libre accès, ainsi qu'un atlas des principaux résultats de chaque enquête.

## CONTACT PRESSE

Marina LOUVET : 06 22 34 88 27 – [presse@cerema.fr](mailto:presse@cerema.fr)



Au cœur des missions qui lui sont confiées par les ministères chargés de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique, le Cerema accompagne les territoires dans leur adaptation au changement climatique grâce à une expertise et des solutions de référence.

Le Cerema, référent public en aménagement, accompagne l'État, les collectivités et les entreprises pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques nationales et de projets territoriaux adaptés au climat de demain.

Il dispose d'une approche globale pour conseiller, innover et fédérer dans 6 domaines d'activité : aménagement et stratégies territoriales, bâtiment, mobilités, infrastructures de transport, environnement et risques, mer et littoral.

Ses équipes multidisciplinaires sont présentes sur les territoires de l'Hexagone et des Outre-mer avec 27 implantations.